



## Questionner les pratiques en matière de bien-être à l'école

Dans le cadre des réseaux organisés par le service d'accompagnement Namur-Luxembourg, nous proposons chaque année trois rencontres destinées aux éducateurs.

L'objectif de ce réseau est de favoriser les échanges de pratiques avec, comme cadre de travail, le référentiel de l'éducateur en milieu scolaire, en vue de développer les compétences professionnelles des participants.

Cette année, la première journée était consacrée à la gestion quotidienne des actes administratifs et éducatifs en lien avec le référentiel. Lors de la deuxième rencontre, les participants ont réfléchi au bien vivre dans leur école :

*"Comment, en tant qu'éducateur, être reconnu comme un facilitateur du bien vivre dans son école?"*

Les éducateurs ont pu partager leurs expériences sur base d'un "guide pour questionner les pratiques en matière de bien-être des élèves à l'école". Ce guide est issu d'un rapport rédigé en avril 2013 par le CERIAS (Centre d'Etudes et de Recherches en Ingénierie et action sociales, LLN et Namur) et les AMO de l'arrondissement de Namur, sur le bien-être à l'école (état des lieux sur l'arrondissement de Namur). Les éducateurs l'ont enrichi et amendé sur base de leur réflexion et de leur travail au quotidien. La consigne était de réfléchir aux actions concrètes dans lesquelles ils pourraient se sentir impliqués en tant que facilitateur du bien vivre dans leur école respective.

Nous vous proposons ce guide "amendé"; il peut être un outil de pilotage permettant aux utilisateurs potentiels (directeurs, professeurs, éducateurs, médiateurs...) de pouvoir enrichir leur réalité à l'aide des pratiques présentées, selon les objectifs de chacun et le contexte propre de l'école. Il constitue donc une invitation faite aux établissements scolaires à s'interroger sur l'ensemble des items et d'examiner la manière dont les différents acteurs pourraient prendre place dans leur(s) projet(s).

**Quatre dimensions du "bien-être" mises en avant dans ce document se réfèrent aux points suivants :**

1. L'infrastructure et les espaces à l'école,
2. L'implication dans les projets, socialisation et intégration des élèves dans l'école,
3. La qualité d'écoute entre les élèves et les différents acteurs de l'école, le travail de l'alliance,
4. Les espaces ludiques (pédagogiques, divertissants, formateurs), la "valorisation" des élèves et les espaces de "reconnaissance".

La première dimension sur l'infrastructure et les espaces à l'école est développée ci-dessous.

Les autres dimensions seront présentées dans les numéros suivants de "Propositions".

Pour l'équipe d'accompagnement,

*Myriam Commeyne*  
Conseillère pédagogique

## Questionner les pratiques en matière de bien-être à l'école

Travail de réflexion mené le 3 décembre 2015 lors d'une rencontre du réseau "éducateurs".

	Items existant dans le document initial rédigé dans le groupe de recherche. Le groupe des éducateurs a souhaité les conserver en y ajoutant parfois une nuance.
	Items non retenus par le groupe des éducateurs.
	Items ajoutés par le groupe des éducateurs.

1. L'infrastructure et l'organisation des espaces à l'école						
		Développé au sein de mon école	Intéressant pour mon école et <b>urgent</b>	Intéressant pour mon école mais <b>pas prioritaire</b>	Pas intéressant pour mon école. <b>Pourquoi?</b>	Ai-je les <b>ressources mobilisables</b> dans mon école?
I. 1. La facilité d'accès en transport en commun.	I. 1. 1. Adapter les horaires scolaires aux horaires de circulation des transports en commun.					
I. 2. L'exiguïté des lieux.	I. 2. 1. Elargir le lieu d'implantation pour inscrire des espaces de "bien-être" sur le site de mon école. <i>Si c'est possible!</i>					
	I. 2. 1. Prévoir des bancs (des espaces détente, des tables de "pique-nique") pour que les élèves puissent s'y poser et discuter. <i>Hyper important!</i>					

I. 3. La qualité du matériel dans les divers espaces de l'école (pédagogiques ou non).	I. 3. 1. Renouveler le matériel de la cafétéria (tables et chaises).					
	I. 3. 2. Renouveler le matériel en classe.					
	I. 3. 3. Personnaliser le matériel scolaire (ordinateur, bureau...)					
	I. 3. 4. Avoir du matériel adapté pour tous (élèves, profs, équipe éducative...)					
I. 4. La sécurité dans et aux abords de l'école.	I. 4. 1. Gérer le stationnement devant mon école (en fonction de l'implantation)					
	I. 4. 2. Rendre visibles les élèves passant d'un espace à l'autre dans l'école.					
	I. 4. 3. Mettre des caméras de surveillance dans mon école. Attention à la légalité!					
I. 5. L'organisation des différents espaces qui cadrent la vie scolaire.	I. 5. 1. Mettre en place un horaire spécial pour les toilettes (par année par exemple).					
	I. 5. 2. Organisation des horaires pour l'occupation des locaux (ex. réfectoire, études...)					

I. 6. La qualité des repas.	I. 6. 1. Proposer un choix, tant dans les repas chauds que froids.					
	I. 6. 2. Proposer une nourriture saine mais aussi des "snacks".					
	I. 6. 3. Proposition d'un repas complet et d'un petit casse-croute.					
I. 7. Les classes.	I. 7. 1. Prévoir un nombre maximum d'élèves par classe (20 par exemple). <i>Une classe surpeuplée est néfaste au bien-être à l'école.</i>					
I. 8. L'aménagement des horaires.	I. 8. 1. Organiser les grilles horaires des élèves en fonction de leurs déplacements vers les structures externes et d'une implantation à une autre.					
	I. 8. 2. Eviter plus de 2 heures d'affilée dans une même matière.					
	I. 8. 3. Eviter les heures de "fourche".					
I. 9. La sécurité	I. 9. 1. Veiller à la sécurité de tous les élèves.					

## Questionner les pratiques en matière de bien-être à l'école ( 2ème partie )

Travail de réflexion mené le 3 décembre 2015 lors d'une rencontre du réseau éducateurs.

Lors d'une rencontre du réseau destiné aux éducateurs, les participants se sont interrogés sur la question suivante :

« *Comment, en tant qu'éducateur, être reconnu comme un facilitateur du bien vivre dans son école ?* »

### Quatre aspects ont été développés :

1. L'infrastructure et les espaces à l'école,
2. L'implication dans les projets, socialisation et intégration des élèves dans l'école,
3. La qualité d'écoute entre les élèves et les différents acteurs de l'école, le travail de l'alliance,
4. Les espaces ludiques (pédagogiques, divertissants, formateurs), la « valorisation » des élèves et les espaces de « reconnaissance ».

La consigne était de réfléchir aux actions concrètes dans lesquelles ils pourraient se sentir impliqués en tant que facilitateur du bien vivre dans leur école respective.

L'infrastructure et les espaces à l'école ont été abordés dans l'édition précédente de « Propositions », de même que le contexte général du travail .

La deuxième dimension est développée ci-dessous, les deux autres axes seront présentés dans les prochaines éditions.

### Légende des couleurs du tableau

	Items existant dans le document initial rédigé dans le groupe de recherche. Le groupe des éducateurs a souhaité les conserver en y ajoutant parfois une nuance.
	Items non retenus par le groupe des éducateurs.
	Items ajoutés par le groupe des éducateurs.



II. L'IMPLICATION DANS LES PROJETS. SOCIALISATION ET INTÉGRATION DES ÉLÈVES DANS L'ÉCOLE						
		<b>Développé</b> au sein de mon école	Intéressant pour mon école et <b>urgent</b>	Intéressant pour mon école mais <b>pas prioritaire</b>	Pas intéressant pour mon école. <b>Pourquoi ?</b>	Ai-je les <b>ressources</b> <b>mobilisables</b> dans mon école ?
II.1. La participation des élèves à l'embellissement de l'école.	II.1.1. Repeindre les toilettes, la cour. En faire un projet. <i>Rénovation des locaux publics.</i>					
	II.1.2. Faire rénover la cafétéria par les élèves et des formateurs.					
	II.1.3. Mettre sur pied des panneaux didactiques élaborés par les élèves et à l'attention d'autres élèves expliquant le fonctionnement et le règlement de l'école.					
	II.1.4. Développer un «projet durable» de type Agenda 21.					
II.2. L'organisation d'événements de bout en bout.	II.2.1. Faire porter aux élèves l'organisation d'un événement, de bout en bout (journées sportives, fête de la citoyenneté,...)					
II.3. Un local dédié aux élèves	II.3.1. Responsabiliser les élèves par rapport à leur local (nettoyage...). En cas de non-respect du règlement du local, le					

<b>II.3. Un local dédié aux élèves</b>	II.3.1. Responsabiliser les élèves par rapport à leur local (nettoyage...). En cas de non-respect du règlement du local, le fermer.					
<b>II.4. Le projet « radio »</b>	II.2.1. Diffuser de la musique à l'arrivée des élèves et pendant les récréations ou sonneries. Se servir d'une radio pour émettre des annonces ou diffuser des débats d'idées.					
<b>II.5. Le projet « Ecole citoyenne »</b>	II.5.1. Mettre en place des lois définies avec les élèves et un « conseil de citoyenneté » chargé de veiller au bon fonctionnement du projet.					
	II.5.2. Organiser la fête de la citoyenneté.					
	II.5.3. Impliquer les élèves dans la mise en place d'un « coutumier » (plutôt que d'un R.O.I.) <i>Règles de vie implicites (GSM,...)</i>					
	II.5.4. Mettre en place une séance d'informations élèves-profs sur l'école citoyenne.					

Pour l'équipe d'accompagnement, Myriam Commeyne  
 Conseillère pédagogique

## Questionner les pratiques en matière de bien-être à l'école (3ème partie)

Travail de réflexion mené le 3 décembre 2015 lors d'une rencontre du réseau éducateurs.

Lors d'une rencontre du réseau destiné aux éducateurs, les participants se sont interrogés sur la question suivante:  
«*Comment, en tant qu'éducateur, être reconnu comme un facilitateur du bien vivre dans son école ?*»

### Quatre aspects ont été développés :

1. L'infrastructure et les espaces à l'école,
2. L'implication dans les projets, socialisation et intégration des élèves dans l'école,
3. La qualité d'écoute entre les élèves et les différents acteurs de l'école, le travail de l'alliance,
4. Les espaces ludiques (pédagogiques, divertissants, formateurs), la « valorisation » des élèves et les espaces de « reconnaissance ».




### La consigne était de réfléchir aux actions concrètes dans lesquelles ils pourraient se sentir impliqués en tant que facilitateur du bien vivre dans leur école respective.

L'infrastructure (l'organisation des espaces à l'école) et l'implication dans les projets (socialisation et intégration des élèves dans l'école) ont été abordés dans les éditions précédentes de « Propositions », de même que le contexte général du travail .

La troisième dimension est développée ci-dessous ; la dernière partie du travail sera présentée dans la prochaine édition.

Le point III.7. concerne l'engagement pédagogique des professeurs. Cette rubrique n'a pas été travaillée par les éducateurs. Elle est néanmoins développée dans le tableau pour servir éventuellement de support à une réflexion en équipe.

### Légende des couleurs du tableau

	Items existant dans le document initial rédigé dans le groupe de recherche. Le groupe des éducateurs a souhaité les conserver en <i>y ajoutant parfois une nuance.</i>
	Items non retenus par le groupe des éducateurs.
	Items ajoutés par le groupe des éducateurs.

<sup>1</sup>Travail basé sur un rapport rédigé en avril 2013 par le CERIAS (Centre d'Etudes et de Recherches en Ingénierie et action sociales, LLN et Namur) et les AMO de l'arrondissement de Namur, sur le bien-être à l'école (état des lieux sur l'arrondissement de Namur).



### III. LA QUALITÉ D'ÉCOUTE ENTRE LES ÉLÈVES ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ÉCOLE. LE TRAVAIL DE L'ALLIANCE

		Développé au sein de mon école	Intéressant pour mon école et urgent	Intéressant pour mon école mais pas prioritaire	Pas intéressant pour mon école. Pourquoi ?	Ai-je les ressources mobilisables dans mon école ?
III.1. La valorisation des acteurs moins visibles du « bien-être ».	III.1.1. Valoriser le personnel de la cafétéria. L'envisager comme un partenaire du « bien-être » à l'école.					
	III.1.2. Valoriser les ouvriers de l'école car ils ont un rôle essentiel dans le maintien de la propreté.					
III.2. Les professeurs et éducateurs dans leur fonction visant à rassurer et informer.	III.2.1. Charger le titulaire de classe de faire le lien entre l'élève et le Conseil de classe.					
	III.2.2. Rendre visible le personnel éducatif.					
	III.2.3. Augmenter le nombre d'acteurs composant le personnel éducatif.					

	<p>III.2.4. Respecter le «secret professionnel».</p> <p>(pour les éducateurs: devoir de réserve)</p>					
	<p>III.2.5. Mettre en place une «cellule du personnel» en vue de communiquer avec le conseil des élèves.</p>					
	<p><b>III.2.6. Tutoyer les élèves pour faciliter les contacts entre les élèves et les formateurs.</b></p>					
	<p>III.2.7. Considérer que l'élève, à son arrivée dans l'école, est une «page blanche» (en ne tenant pas compte de dossiers antérieurs).</p>					
	<p>III.2.8. Mettre à disposition une après-midi par semaine pour des activités de mise en confiance des élèves par rapport à eux-mêmes et à l'école.</p> <p><i>De manière ponctuelle!</i></p>					

<b>III.3. Les moyens facilitant la communication entre élèves.</b>	III.3.1. Mettre en place la médiation entre pairs-élèves (parrainage d'élèves de 1ère année par ceux de 6ème année,...) + les profs					
	III.3.2. Mettre en place diverses animations liées à des problématiques qui concernent directement les élèves (l'alcool et les drogues,...)					
	III.3.3. Soutenir la «tolérance zéro» pour les faits de violence. Agir préventivement. Créer un espace de parole autour de faits de violence.					
	III.3.4. Donner un rôle au «Conseil de citoyenneté» dans le cadre de conflits entre élèves.					
	III.3.5. Créer une maison de jeunes à proximité de l'école (ou de plusieurs écoles proches d'un point de vue géographique)					

III.4. Associer les parents aux diverses activités de l'école.	III.4.1. Rencontrer les parents en dehors des espaces consacrés ; les accueillir dans des espaces plus conviviaux.					
	III.4.2. Proposer des solutions pour parer aux difficultés de paiement de certains parents.					
III.5. La mise en place d'une structure d'accrochage scolaire dans l'école (SAS interne)	III.5.1. Créer un SAS interne (pour parer à la surcharge du CPMS)					
	III.5.2. Afficher les permanences du SAS.					
III.6. L'accueil des nouveaux élèves (et parents) en début d'année.	III.6.1. Commencer l'année en présentant l'ensemble des acteurs de l'école.					

	III.6.2. Prévoir une brochure d'accueil.					
	III.6.3. Mettre à disposition des heures pour améliorer l'accueil des élèves si nécessaire. En début d'année.					
	III.6.4. Mettre en place des dispositifs spécifiques pour faciliter l'accueil de certains élèves présentant une problématique d'handicap ou de santé.					
	III.6.5. Former des professeurs à l'accueil.					
III.7. L'engagement pédagogique des professeurs.	III .7.1. Laisser la place à une évaluation des professeurs en termes de respect des élèves, de goût ou de vocation pour la transmission et capacité à se remettre en question.					

	III.7.2. Recruter des professeurs en fonction de leur parcours et sensibilité aux difficultés des élèves ; Avoir enseigné dans les écoles à discrimination positive est un atout au niveau pédagogique.					
	III.7.3. Mettre en place une amicale des professeurs (pour la cohésion du groupe).					
	III.7.4. Continuer à donner cours même si on est devenu directeur.					
	III.7.5. Mettre les élèves (de différentes options ou filières au sein d'une même école) en situation de travailler en équipe et en complémentarité autour d'un projet commun.					
	III.7.6. Créer une «école de devoirs» en interne, en dehors des heures de cours.					
	III.7.7. Favoriser les P.I.A. (Plan Individualisé d'Apprentissages)					

	III.7.8. Mettre en place un système de suivi individualisé par différents professeurs. Enrichir les méthodes de travail des professeurs en les mobilisant autour des élèves en difficulté.					
	III.7.9. Mettre en place un système de tandem de professeurs (de 3ème et 4ème années) collaborant ensemble autour de leur branche commune.					
	III.7.10. Prévoir dans sa grille horaire des heures de remédiation (et ce, y compris pour les 2 derniers degrés).					
	III.7.11. Organiser la remédiation (obligatoire ou non) sur le temps de midi.					
	III.7.12. Organiser des remédiations sur plusieurs jours d'affilée ou non (3 jours en continu ou 1 jour suivi de 2 jours d'affilée).					

	III.7.13. Veiller à ce que le professeur de la remédiation ne soit pas le même que le titulaire du cours.					
	III.7.14. Développer un système de remédiation basé sur le parrainage d'un ou plusieurs élèves par un professeur.					
	III.7.15. Développer la «remédiation disciplinaire» en vue d'asseoir dialogue pédagogique.					

*Pour l'équipe d'accompagnement, Myriam Commeyne  
Conseillère pédagogique*





## Questionner les pratiques en matière de bien-être à l'école (4<sup>ème</sup> partie)

Travail de réflexion mené le 3 décembre 2015 lors d'une rencontre du réseau éducateurs.



Lors d'une rencontre du réseau destiné aux éducateurs, les participants se sont interrogés sur la question suivante :

*"Comment, en tant qu'éducateur, être reconnu comme un facilitateur du bien vivre dans son école ?"*

### Quatre aspects ont été développés :

1. L'infrastructure et les espaces à l'école,
2. L'implication dans les projets, socialisation et intégration des élèves dans l'école,
3. La qualité d'écoute entre les élèves et les différents acteurs de l'école, le travail de l'alliance,
4. Les espaces ludiques (pédagogiques, divertissants, formateurs), la "valorisation" des élèves et les espaces de "reconnaissance".

**La consigne était de réfléchir aux actions concrètes dans lesquelles ils pourraient se sentir impliqués en tant que facilitateur du bien vivre dans leur école respective.**

Les 3 premiers aspects ont été abordés dans les éditions précédentes de "Propositions", de même que le contexte général du travail téléchargeable via le lien : [http://kesta.be/pdf/rapport\\_avril2013.pdf](http://kesta.be/pdf/rapport_avril2013.pdf)

La dernière partie de ce travail concernant les espaces ludiques, la valorisation des élèves et les espaces de "reconnaissance" est développée ci-dessous.

### Légende des couleurs du tableau

	Items existant dans le document initial rédigé dans le groupe de recherche. Le groupe des éducateurs a souhaité les conserver en <i>y ajoutant parfois une nuance.</i>
	Items non retenus par le groupe des éducateurs.
	Items ajoutés par le groupe des éducateurs.

<sup>1</sup>Travail basé sur un rapport rédigé en avril 2013 par le CERIAS (Centre d'Etudes et de Recherches en Ingénierie et action sociales, LLN et Namur) et les AMO de l'arrondissement de Namur, sur le bien-être à l'école (état des lieux sur l'arrondissement de Namur).

IV. LES ESPACES LUDIQUES (PÉDAGOGIQUES, DIVERTISSANTS ET FORMATEURS). LA "VALORISATION" DES ÉLÈVES ET LES ESPACES DE "RECONNAISSANCE"						
		Développé au sein de mon école	Intéressant pour mon école et <b>urgent</b>	Intéressant pour mon école mais <b>pas prioritaire</b>	Pas intéressant pour mon école. <b>Pourquoi ?</b>	Ai-je les <b>ressources mobilisables</b> dans mon école ?
IV.1. Des espaces ludiques et formateurs.	IV.1.1. " Echanger des élèves entre écoles au niveau international.					
	IV.1.2. Organiser des visites et des stages en entreprise, y compris à l'étranger.					
	IV.1.3. Inscrire l'école dans le programme " Leonardo ".					
	IV.1.4. Partir plusieurs jours à <b>vélo</b> , professeurs et élèves réunis.					
IV.2. Les espaces de la " valorisation " et de la " reconnais- sance " des élèves.	IV.2.1. Organiser des portes ouvertes, des spectacles, des expositions, des travaux d'élèves et ce, également, à l'intention d'un public élargi.					
	IV.2.2. Organiser l'immersion d'élèves dans les cours de l'année suivante pour faciliter les choix d'orientation. Particulièrement pour le qualifiant.					



IV.2.3. Garder un contact avec les anciens et leur proposer de parler de leur parcours aux élèves encore à l'école. <i>Particulièrement pour la transition générale.</i>					
IV.2.4. Participer à des concours en vue de donner du sens aux apprentissages et de motiver/mobiliser les professeurs et les élèves dans un projet commun.					
IV.2.5. Organiser des visites de l'école à l'attention des 6èmes primaires. Charger les élèves de l'école d'organiser cette visite.					
IV.2.6. Charger des élèves de <del>6ème</del> du 3ème degré de s'occuper de l'accueil des 1ères, y compris dans le cadre d'activités de "dépaysement".					
IV.2.7. Dresser un tableau d'honneur pour communiquer au sujet de la réussite d'anciens <i>+ concours.</i>					
IV.2.8. Réalisation de projets au sein d'entreprises extérieures.					



	IV.2.9. Campagnes d'informations réalisées et menées par les élèves (ex: harcèlement)						
	IV.2.10. Projet " mini-entreprise " .						
	IV.2.11. Informer les élèves via un écran plat (études, anniversaires élèves...)						



*Pour l'équipe d'accompagnement,  
Myriam Commeyne  
Conseillère pédagogique*

# PROPOSITIONS

